

fié que Paul affirmait être vivant. J'hésitais, et je proposai à Paul d'aller à Jérusalem pour y être jugé sur ce qu'on lui reprochait. Paul ayant réclamé qu'on réservât à l'empereur la connaissance de ses actes, j'ai ordonné de le maintenir en prison jusqu'à son envoi à César. »

Il est possible, et même vraisemblable, qu'Agrippa II avait été prévenu contre saint Paul par les Juifs, et il dit : « Je voudrais moi aussi entendre cet homme. — Vous l'entendrez demain, reprit Festus. » Le lendemain, Agrippa et Bérénice vinrent en grande pompe, et lorsqu'ils furent assis dans la salle d'audience avec les tribuns et les principaux de la ville, Festus donna des ordres et saint Paul fut introduit. Festus dit : « Roi Agrippa, et vous tous, citoyens réunis en cette enceinte, vous voyez devant vous l'homme à propos duquel la multitude des Juifs m'a obsédé à Jérusalem, criant qu'il ne devait plus vivre et exigeant sa mort. Mais moi, je n'ai pu découvrir dans sa conduite aucun crime digne d'un tel châtement. Pour lui, il en a appelé à l'empereur, et j'ai jugé devoir faire droit à cet appel. Je n'ai rien de certain à écrire de lui à notre auguste Maître, et c'est pourquoi je l'ai fait amener devant vous tous, surtout devant vous, roi Agrippa, afin que vous l'interrogiez, et m'indiquiez ce que je dois écrire. Il me paraît déraisonnable de l'envoyer chargé de chaînes, si je ne puis en expliquer la cause. »

Agrippa dit alors à saint Paul : « Il t'est permis de parler pour toi-même. » — Saint Paul étendit la main et commença son discours : « Roi Agrippa, je m'es-

time heureux d'avoir à me défendre aujourd'hui devant vous de toutes les accusations des Juifs, d'autant plus heureux que vous êtes au courant des faits, et que toutes les coutumes et les questions juives sont connues de vous. Je vous supplie donc de m'écouter avec patience. Et d'abord, tous les Juifs savent quelle conduite j'ai menée depuis ma jeunesse qui a commencé à Jérusalem, au milieu des gens de ma race. Ils n'ignorent pas, s'ils veulent bien en témoigner, que j'ai vécu, dans le principe, selon les règles de la plus orthodoxe de nos sectes religieuses, celle des Phariséens. Et si je comparais en jugement aujourd'hui, c'est parce que je compte sur l'accomplissement des promesses faites par Dieu à nos pères. Nos douze tribus, qui servent Dieu nuit et jour, attendent cet accomplissement ; et c'est parce que je l'espère, ô roi, que me voici accusé par les Juifs. Est-il donc incroyable à votre avis que Dieu ressuscite les morts ? J'avais cru en ce qui me concerne être obligé d'entreprendre beaucoup de choses contre Jésus de Nazareth. Je l'ai combattu à Jérusalem, muni des pouvoirs à moi conférés à cet égard par les princes des prêtres. J'ai emprisonné une multitude de saints, et j'ai déposé mon vote de mort contre eux, quand on les a fait mourir. Et, dans toutes les synagogues, j'ai tenté par des violences de les obliger à blasphémer ; et ma rage insensée n'admettant plus de bornes, je les ai poursuivis jusque dans les cités étrangères. Damas est du nombre de ces cités, et je m'y rendais muni de l'autorisation et des pleins pouvoirs des souverains-pontifes, quand je vis, ô

roi, une lumière plus éblouissante que celle du soleil m'environner au milieu du chemin, moi et mes compagnons. Nous tombâmes tous à la renverse, et j'entendis une voix qui me parlait en langue hébraïque : Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ? Il t'est difficile de regimber contre l'aiguillon. — Et moi je dis : Qui êtes-vous, Seigneur ? — Et le Seigneur répondit : Je suis Jésus que tu persécutes. Mais lève-toi, et dresse-toi sur tes pieds ; car je t'apparais afin de t'établir mon ministre, et le témoin de ce que tu as vu, et de ce que tu verras encore de moi, te mettant à part, et te délivrant de l'hostilité de ton peuple, et de celle des nations auxquelles je t'envoie maintenant, afin que tu ouvres leurs yeux, et que, passant des ténèbres à la lumière, et de l'esclavage de Satan à Dieu, ils reçoivent la rémission de leurs péchés, et, par la foi en moi, des droits à l'héritage des saints. — Alors, roi Agrippa, j'ai cru à la vision céleste, et j'ai annoncé à ceux de Damas d'abord, puis aux habitants de Jérusalem, et à tout le pays de la Judée, et aux nations, qu'ils devaient se repentir, et se convertir à Dieu, et faire de dignes fruits de pénitence. A cause de cela, les Juifs m'ont arrêté dans le Temple, et ont voulu me tuer. L'aide de Dieu m'a protégé, et jusqu'à ce jour je suis debout, je prêche la vérité aux petits et aux grands, et je n'affirme que ce qui a été prédit par Moïse et par les Prophètes, à savoir que le Christ a souffert, qu'il est le premier-né de la résurrection des morts, et qu'il apporte la lumière et aux Juifs et aux Gentils. »

Ce discours de saint Paul est admirable. Lorsqu'il persécutait les Chrétiens, saint Paul était-il donc déjà membre du Sanhédrin, malgré sa jeunesse ? On pourrait le conclure de ces paroles : « J'ai voté contre eux. »

« Regimber contre l'aiguillon, » était une formule proverbiale chez les Juifs : « Il est difficile de regimber contre l'aiguillon, » signifiait qu'on ne résiste pas aisément à une action très puissante.

— Pendant que saint Paul plaidait pour lui-même avec cette éloquence, Festus dit à haute voix : « Tu déraisonnes, Paul, et ton grand savoir te fait perdre l'esprit. — Et saint Paul répondit : Je ne déraisonne pas, excellent Festus, mais je parle le langage de la vérité et de la modération. Le roi le sait bien, lui à qui je m'adresse en toute confiance. Je pense qu'il comprend tout ce que je dis, et qu'il ne l'ignorait pas ; car rien de ce que je dis ne s'est accompli dans un coin obscur. Roi Agrippa, croyez-vous aux prophètes ? Vous y croyez, je le sais. » — Agrippa dit à Paul : « Un peu plus, et tu me persuades de me faire chrétien. » — Et saint Paul reprit : « Que ce soit pour un peu de plus, ou pour beaucoup, je souhaite devant Dieu que non seulement vous, mais encore tous ceux qui m'écoutent, vous deveniez aujourd'hui chrétiens, et chrétiens tels que je le suis, ces chaînes exceptées. »

Quelle charité, et quelle grandeur d'âme ! Le roi, le gouverneur, Bérénice, et les assesseurs, se levèrent, et, en se retirant, ils se communiquaient mutuellement leurs impressions, et disaient : « Cet

homme n'a rien fait qui mérite la mort, ni même les chaînes. »

Et Agrippa dit à Festus : « Si cet homme n'en avait appelé à César, il aurait pu être mis en liberté. »

Agrippa connaissait les Juifs et la valeur de leurs accusations ; mais, au point où en étaient les choses, le voyage de saint Paul à Rome eût été pour lui un continuel péril, si, pendant toute la durée de ce voyage, il n'eût été confié à la garde des soldats romains. Et peut-être ce besoin de protection humaine entra-t-il pour quelque chose dans la décision que prit l'illustre prisonnier d'en appeler à César.

CHAPITRE XXIII

Césarée. — **La Légion Augusta.** — **Les Compagnons de saint Paul.** — **Départ.** — **Le Navire d'Adrymette.** — **Sidon.** — **Myre.** — **Changement de Navire.** — **Lasæa.** — **La Crète.** — **Tempête horrible.** — **Conduite de saint Paul.** — **Naufrage et Échouage à Mélita.**

Césarée de Palestine, où saint Paul était le prisonnier de Festus, n'avait été d'abord qu'une tour bâtie sur le rivage de la mer et appelée la Tour de Straton. Hérode jugea le lieu convenable, pour servir d'emplacement à une ville. Il adopta un plan, mit les ouvriers au travail, et vit l'œuvre terminée en dix ans.

Tous les édifices étaient de marbre, et les maisons particulières ressemblaient à des palais. Ce qu'il y avait de mieux, c'était le port, aussi large que celui du Pirée, à Athènes, et parfaitement abrité contre les vents et les tempêtes. Les matériaux de sa construction avaient été amenés de loin à grands frais. Comme Césarée se trouvait entre Joppa et Dora, deux villes maritimes, dans les ports desquelles la sécurité faisait défaut quand soufflait le vent sud-ouest, parce que ce vent poussait les vagues avec tant de fureur qu'il obligeait les navires marchands à se réfugier en pleine mer, pour ne pas être brisés contre les récifs, Hérode fit élever en demi-lune, un môle capable de contenir une flotte